



N° OJ : 49

Projet d'Arrêté - Conseil du 11/05/2020**Objet :** Madame Elena NALON.- Subside : 350,00 EUR

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que madame Elena Nalon s'engage dans cette problématique, action pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que cette action, sensibilisant tout un chacun à la nécessité du respect de la propreté publique en général, mérite tout support des autorités;

Considérant que la Ville soutient cette initiative en matière de propreté et d'amélioration du cadre de vie des habitants par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 350,00 EUR à madame Elena Nalon;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1er : Un subside de 350,00 EUR est octroyé au nom de madame Elena Nalon pour l'achat et le remplacement de plantes vivaces, biennuelles et annuelles pour bacs privés à la rue le Corrège (civiques 19-21-23-25).

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2020.

Annexes :